

Avis de constitution

SOCIETE « HK IVOIRE AGRO »

Siège Abidjan, Cocody, Riviera M'pouto, non loin de
l'Hôpital Général, lot 89, ilot 56., Lot 89, Ilot 56

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/01/2025 , et enregistrés au CEPICI le 08/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HK IVOIRE AGRO »

Objet : La société a pour objet Côte d'Ivoire :

- L'achat, le conditionnement et la collecte des matières premières agricoles ;
- La commercialisation des matières premières agricoles ;
- L'importation et l'exportation des produits vivriers ;
- Formation agricole ;
- Accompagnement logistique et financier des producteurs ;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, Riviera M'pouto, non loin de l'Hôpital Général, lot 89, îlot 56., Lot 89, Ilot 56

Dirigeant(s) M KODJO AKA GUY HERMANN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-00662 du 16/01/2026 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°03249/GTCA/RC/2026 du 16/01/2026

